



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

6.3.a Plan des indices de Bagneux

- Plan Local d'urbanisme intercommunal approuvé par délibération du Conseil de Territoire du 11/12/2024
- Modification simplifiée n°1 pour approbation au Conseil de Territoire du 13 décembre 2025

1 : 3000



valléesud.fr

CONTEXTE

- Limite de zone
- Bâti
- Limite parcellaire

ZONAGE

- U1 : Zone pavillonnaire
- U2 : Centralité
- U3 : Tissu urbain mixte
- U4 : Grande résidence
- U5 : Activité économique
- U6 : Equipement
- U7 : Emprise ferroviaire
- UP : Secteur de projet
- N : Zone naturelle

FORMES URBAINES ET IMPLANTATIONS SPÉCIFIQUES

- Linéaire de hauteur spécifique
- Ilot constructible

